

réalisées et qu'on a considérablement restreint les services de navigation entre l'île Vancouver et les îles du golfe, ainsi qu'entre la terre ferme de la Colombie-Britannique, depuis le port de Vancouver, et ces mêmes îles du golfe. Cette situation cause bien des difficultés aux habitants de ces petites îles. Le Pacifique-Canadien a été obligé de retirer l'un de ses plus vieux navires et de restreindre ses services. La société n'avait pu motiver les frais de restauration du navire. Le service entre les îles du golfe, l'île Vancouver et la terre ferme n'a jamais été aussi insuffisant ces soixante dernières années qu'il l'est aujourd'hui. Si cet état de choses n'a pas été porté à l'attention du ministère, j'aimerais beaucoup qu'on voit quelles mesures il est possible de prendre en vue d'assurer un meilleur service aux îles du golfe.

**L'hon. M. Chevrier:** La question dont parle le député a été portée à mon attention par des représentants de l'une des sociétés en cause. Ils avaient communiqué avec la Commission maritime à propos du service. Ils m'ont exposé,—à moi et à la commission, je crois,—qu'à moins de recevoir une subvention ils seraient forcés de restreindre leurs services dans le secteur nord de ce parcours. Tout ce que j'ai pu leur dire lorsqu'ils se sont présentés à moi,—la Commission maritime n'avait pas encore rendu sa décision,—c'est que je communiquerais leurs observations à la Commission, cette dernière étant chargée de déterminer si oui ou non une subvention était motivée. Vu les remarques du député, si la Commission n'a pas encore rendu sa décision, je verrai à ce que ses observations soient portées à l'attention des membres de cet organisme.

**M. Pearkes:** Je vous remercie beaucoup.  
(Le crédit est adopté.)

479. Construction ou acquisition de navires, conformément au détail des affectations—Capital, \$2,254,800.

**M. Pearkes:** Pouvons-nous obtenir des renseignements à ce sujet? Dans le passé, il y a eu pas mal de discussion au sujet du service des garde-côte. Au cours de l'année écoulée, on a pris des mesures précises en vue de coordonner les services actuels. Au nom de la population de la côte ouest, en Colombie-Britannique, je désire exprimer mon appréciation des services rendus, l'an dernier, et qui ont été plus efficaces grâce à cette coordination. Sauf erreur, on se propose d'étendre davantage ce service. Est-ce exact?

**L'hon. M. Chevrier:** Oui. D'abord, la question ne relève plus de moi. Elle relevait de moi jusqu'à l'an dernier; mais, maintenant, à la suite du vœu exprimé par la Commission,

[M. Pearkes.]

je n'en suis plus responsable. Elle ressortit maintenant au ministre de la Défense nationale.

Je suis très heureux d'entendre parler ainsi mon honorable ami, car son collègue d'Annapolis-Kings a vivement critiqué, hier soir, l'absence d'un service de garde-côte. J'espère que le député de Nanaïmo fera part au député d'Annapolis-Kings de la situation qui existe sur la côte ouest.

**M. Pearkes:** J'ignore complètement ce qui se passe sur la côte atlantique.

**L'hon. M. Chevrier:** L'honorable député sait, cependant,—et je le remercie de l'avoir signalé,—que, grâce à la coordination effectuée l'an dernier par le ministère des Transports, un nouveau service a été mis sur pied, sous la direction du Corps d'aviation royal Canadien: division de recherches et de sauvetage. Cette division a réussi à rassembler tous les navires des divers départements; en outre, elle est en contact avec les navires du ministère de la Défense nationale et certains bateaux appartenant à des particuliers. J'ai ici un état détaillé des instructions qu'on a transmises à tous les ministères et à tous les organismes intéressés, afin d'assurer la collaboration intégrale.

Une part du mérite revient sans doute à l'honorable député, qui s'intéresse à la question depuis quelques années. Nous avons tenu compte des faits exposés par les gens de la côte du Pacifique, ainsi que des discours que l'honorable député a prononcés à la Chambre. J'aimerais bien qu'il prenne connaissance de ce document; il est un peu long pour le consigner dans les *Débats*. Le député pourra constater toute l'attention que le comité interministériel des recherches et du sauvetage a accordée à ce problème d'importance capitale.

**M. Catherwood:** Une question à ce sujet: les lacs de l'intérieur bénéficient-ils également du service de la garde côtière?

**L'hon. M. Chevrier:** Oui. Trenton est une des stations désignées dans le plan adopté. On s'occupe donc également des victimes et des navires en détresse sur les lacs. Je réponds maintenant aux questions que le député m'a posées il y a quelque temps au sujet du canal Rideau. Il a demandé combien de navires sont passés par les écluses de ce canal. Je n'ai pas les chiffres relatifs à 1950, mais en 1949, le nombre s'élevait à 18,472. Puis il a demandé combien le canal Welland a rapporté. Le revenu s'est élevé à \$715,402 tandis que les recettes provenant du canal Rideau ont atteint \$21,690. Voici la ventilation des deux montants: dans le dernier cas, \$8,359 représentent les terrains; \$2,347, l'énergie hydraulique;